Mauriac Infos

Le bulletin d'information de la ville de Mauriac

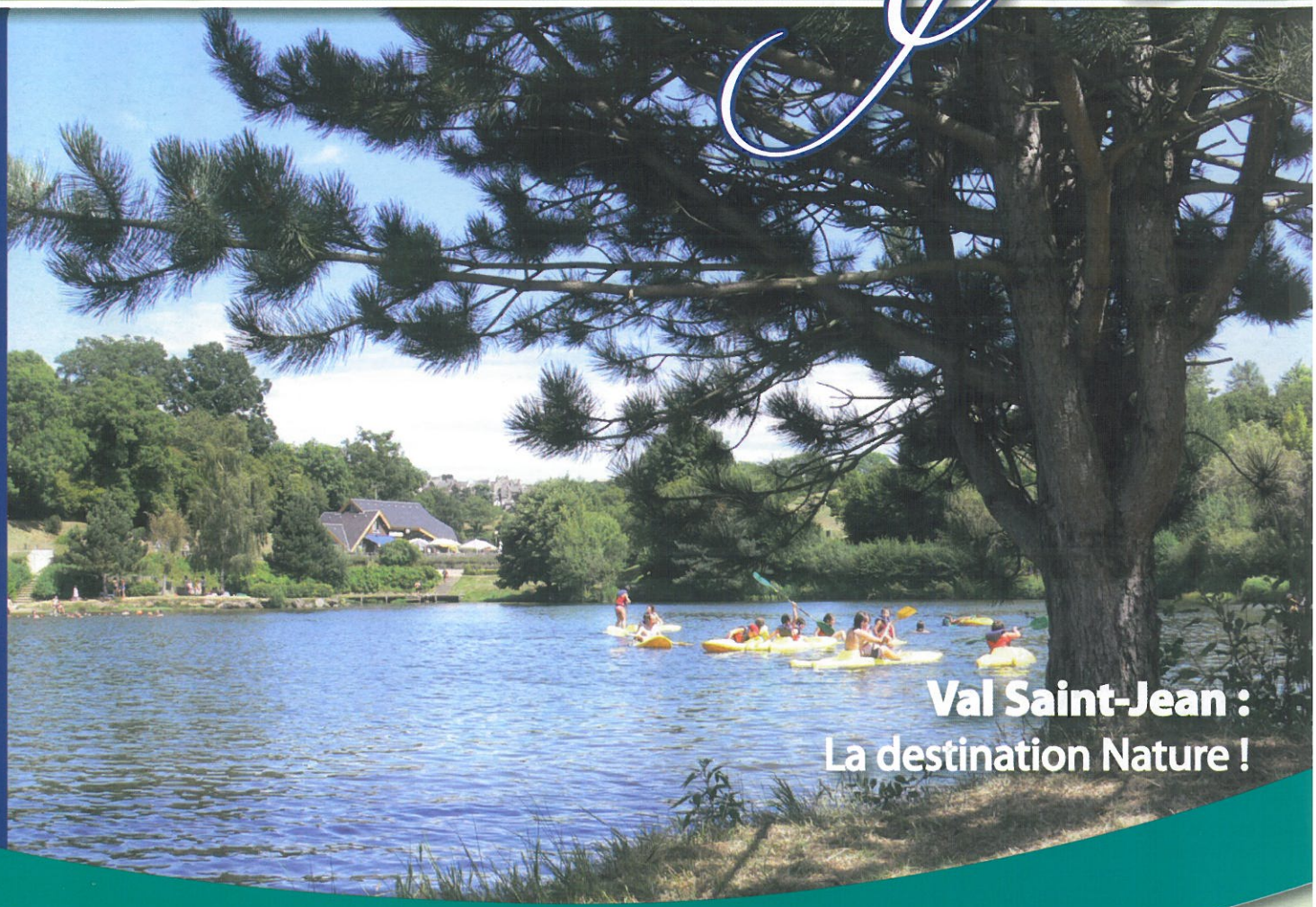

Val Saint-Jean : La destination Nature !

DANS CE NUMÉRO

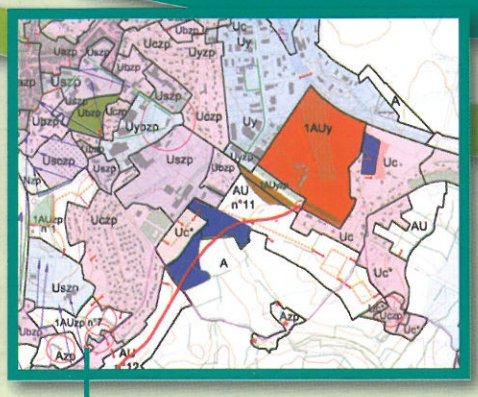

Vie municipale - p. 4 à 9

Les animations du semestre - p. 12 et 13

Les Mauriacois à l'honneur - p. 14 et 15

Pratique

Mairie

• Services Administratifs
Place Georges Pompiodou
04.71.68.01.85.

• Service Municipal des Sports
Place Georges Pompidou
04.71.68.05.22.

• Services Techniques
Centre Technique Municipal
Parc des Rédines
04.71.68.05.38.

Communauté de Communes du Pays de Mauriac
Place Gambetta
04.71.68.27.32.

Office de Tourisme du Pays de Mauriac
Rue Chappe d'Auteroche
04.71.67.30.26.

Médiathèque du Pays de Mauriac
Rue du 11 novembre
04.71.67.35.81.

Déchetterie du Pays de Mauriac
Boulevard Pasteur
04.71.68.24.70.

Etat civil

NAISSANCES

- Le 04/01/2010 : **Enzo DAMPRUND**
- Le 01/02/2010 : **Margaux BROUSSE--BARBAT**
- Le 07/02/2010 : **Lilou LOUVRADOUX**
- Le 28/02/2010 : **Robin AMOUROUX**
- Le 22/04/2010 : **Chloé CAPY**
- Le 16/03/2010 : **Romy PICARD**
- Le 01/05/2010 : **Laurène CHAUMEIL**
- Le 19/05/2010 : **Maëva DAVID**
- Le 11/06/2010 : **Paco BREUIL**

MARIAGES

- Le 30/01/2010 : **Céline FILMOTTE-POMMEPUY et Stéphane ROUSSELIN**
- Le 13/03/2010 : **Véronique RAUSSOU et Sofiene BELLILI**

DÉCÈS

- Le 12/01/2010 : **Olga BOUCHER, née BRACQUEMOND**
- Le 15/01/2010 : **Roger BANCHAREL**
- Le 16/01/2010 : **Henriette GANE, née TOURNADRE**
- Le 03/02/2010 : **Robert LEMMET**
  Jeannine SERRE, née NOLLEAU
- Le 04/02/2010 : **Jean-Louis PERIER**
- Le 05/02/2010 : **Simone LAFARGE, née AUBERT**
- Le 10/02/2010 : **Yvonne MIAGOUX, née DUFAYET**
- Le 11/02/2010 : **Jeanne ANGLARD, née MORAL**
- Le 13/02/2010 : **Marie PIERREL, née RABOISSON**
- Le 17/02/2010 : **Yvette LABRIET, née BIRON**
- Le 23/02/2010 : **Mimount EL GOUY, née HADJ**
- Le 08/03/2010 : **Armand CHARLAINE**
- Le 17/03/2010 : **Madeleine GIROUX, née FERRAT**
  Sidonie DELPEUCH, née DELMAS
- Le 21/03/2010 : **Henriette VENRIES, née CHAMBON**
- Le 29/03/2010 : **Bernadette SERRE, née OLIVIER**
- Le 06/04/2010 : **Antonine LAYRANGUES, née RIBES**
- Le 15/04/2010 : **Henri CHARRIER**
- Le 17/04/2010 : **Jeannine SAYNAC, née CHAMPAGNAC**
- Le 25/04/2010 : **Marguerite JOLLY**
- Le 27/04/2010 : **Baptiste GENDRE**
- Le 02/05/2010 : **Marthe RENNER, née PERET**
- Le 04/05/2010 : **Lucienne FAYAT, née MAURY**
- Le 26/05/2010 : **Gaby BROHA, née BONY**
- Le 27/05/2010 : **René LABOUREL**
- Le 30/05/2010 : **Jean BERGAUD**
- Le 07/06/2010 : **Paul COMBEMALE**
  Ginette DELCHET, née RIBES
- Le 08/06/2010 : **Jean BESSE**
- Le 21/06/2010 : **Georgette LEYMONIE, née GAILLARD**
- Le 22/06/2010 : **Simone ROUDERGUES, née BERGERON**
- Le 29/06/2010 : **Claude THIVET**
  Alice VIGNAL

MAURIAC

Mauriac Infos

Le bulletin d'information de la ville de Mauriac
Hôtel de Ville / Place G. Pompidou / 15200 Mauriac
Tél. : 04.71.68.01.85 / Fax : 04.71.68.06.38. / www.mauriac.fr

N° 4 - Juillet 2010
Directeur de la publication : Gérard LEYMONIE
Conception & rédaction : Cabinet du Maire
Impression : Albédia Imprimeurs sur papier PEFC/10-31-1446
Crédits photos : Ville de Mauriac, Yveline David, Olivier Miranda, J.Pierre Lagane, J.Michel Peyral.
Dépôt légal : janvier 2009

Edito

Chers amis Mauriacois,

Au début d'une saison touristique riche en animations et festivités pour le territoire du Pays de Mauriac comme en nouveautés (gestion directe de l'Espace de Tourisme du Val Saint-Jean, redémarrage tant attendu du Vélorail...), je forme le voeu que le soleil, qui semble au rendez-vous cette année, emplisse nos coeurs et nos foyers pour redonner à nos concitoyens la joie de vivre nécessaire dans la tempête économique et de réformes que nous traversons.

Malgré ce climat d'inquiétude, nous continuerons à parier sur l'avenir de Mauriac dans un souci d'améliorer, sans cesse, les services à la population et les équipements. Aux grands chantiers qui se terminent (Centre Hospitalier, Pôle Petite Enfance), vont succéder dans les prochaines semaines la rénovation du collège du Méridien par le Conseil Général et la construction du centre aquatique et de remise en forme pour ne citer que les plus importants.
Nous ne pouvons que nous réjouir de cette dynamique d'investissements importants synonyme, avant tout, de travail pour nos entreprises.

L'acquisition de la propriété Marty, qui suscite tant d'agitation chez certains, rentre aussi dans ces objectifs de développement et d'attractivité mais aussi de prospérité économique et de soutien à l'emploi. Elle répond par ailleurs à une forte demande de terrains à bâtir et d'extension ou d'implantation d'entreprises avec pour corollaire des marchés importants pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics.
En s'inscrivant dans la continuité du nouveau Plan Local d'Urbanisme, elle renforce la cohérence de l'action municipale dans l'intérêt des générations futures.

Avec mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Gérard LEYMONIE
Maire de Mauriac
Vice-président du Conseil Général

Sommaire

Etat civil p.2
Edito du Maire p.3

Vie municipale ..... p.4 à 9

Val St-Jean : La destination Nature ..... p. 10 et 11

Les animations en images ..... p.12 et 13

Les Mauriacois à l'honneur ..... p.14 et 15

Jeunesse ..... p. 16 et 17

Côté Communauté p.18

Jeu MAURIAC INFOS n°4 ..... p.19
La parole à l'opposition p.19

Finances

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune en 2010

Examiné et adopté lors de la séance du conseil municipal du 14 avril, le budget prévisionnel 2010 se veut en adéquation avec les priorités de l'équipe municipale : améliorer le niveau de services à la population et les équipements tout en continuant à investir pour les Mauriacois.

Les recettes de fonctionnement pour 2010 : 4 890 108 €

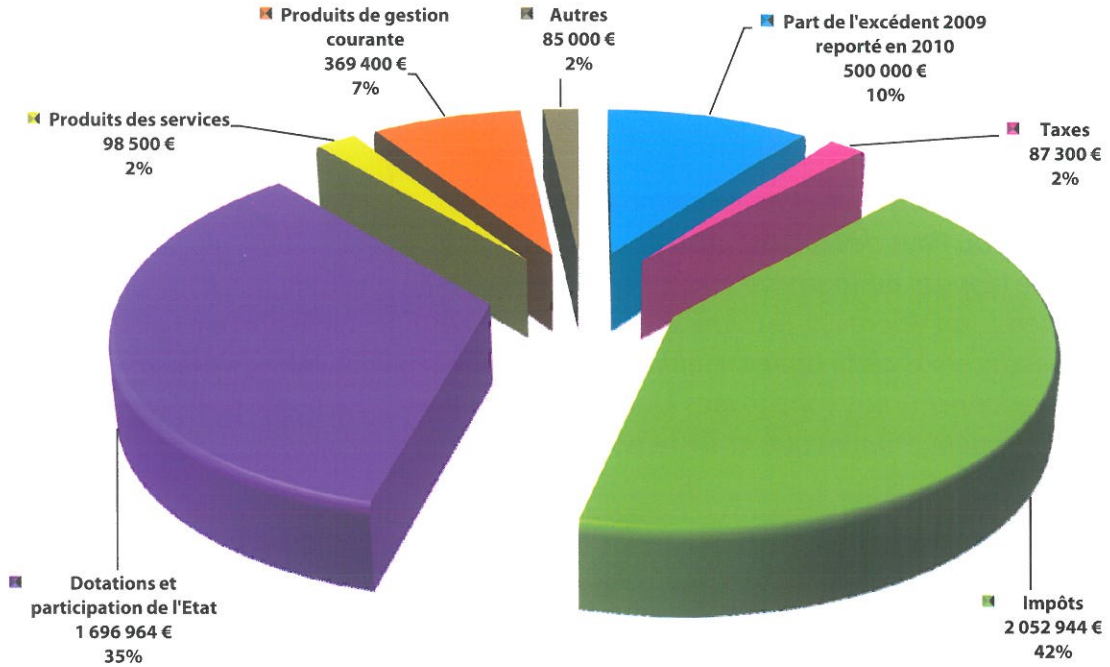

Les dotations de l'Etat pour la commune en 2010 sont en augmentation

+ 1,73 %

A SAVOIR

Le produit de la compensation relais 2010 (ex Taxe Professionnelle) représente cette année **672 959 €** soit **32,78% du produit des impôts directs** (4 taxes) et **13,76 % du total des recettes de fonctionnement.**

Les premières simulations réalisées dans le cadre de la réforme de la fiscalité permettent d'envisager pour Mauriac un gain de 150 000 € par rapport au produit de l'ancienne Taxe Professionnelle. La réforme serait donc à priori favorable aux ressources futures de notre commune.

Sécurité publique

La ville prochainement équipée d'un système de vidéo-protection

Au regard des nombreux vols, actes de vandalisme et délits à répétition constatés sur la commune, la municipalité a opté, lors du conseil municipal du 25 mars et après un long travail de réflexion avec les services de l'Etat et de gendarmerie, pour **la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection.**

Six caméras seront ainsi installées sur cinq points stratégiques de la ville* pour améliorer la sécurité de tous et prévenir les actes de délinquance. Ce dispositif ne sera visionné qu'en cas de besoin à la demande de la gendarmerie.

Un investissement estimé à 80 000 € financé à hauteur de 80 % par l'Etat.

*** les points d'installation des caméras**

1/ Val Saint-Jean (2)

2/ Déchetterie

3/ Avenue C. Périé - Avenue de la République

4/ Place de la Poste - Avenue F. Talandier - Rue du 8 mai

5/ Place G. Pompidou

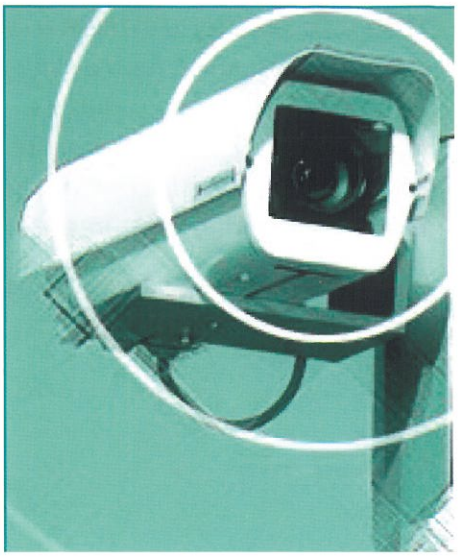

Au budget d'investissement

Acquisition de la propriété Marty : la commune investit pour l'avenir

La mise en vente de cette propriété par les consorts Marty représentait pour la commune une opportunité unique de constituer une réserve foncière en faveur du développement économique de Mauriac et pour l'accueil de nouvelles populations à travers une offre variée de terrains à bâtir.

La négociation amiable avec les propriétaires, certes, au dessus de l'estimation des domaines (qui n'a d'ailleurs légalement qu'une valeur indicative et en aucun cas obligatoire) mais très en dessous du prix réel du foncier à Mauriac a permis de trouver un accord au prix moyen de 8,40 € le m² pour les terrains à bâtir malgré leur emplacement exceptionnel en agglomération et de 0,20 € pour le bois de Corbeil.

Cette importante propriété de 43 ha, déjà fortement amputée par la commune depuis 40 ans (zone Augustin Chauvet, Parc des Rédines, Pont Vert, Auzelaire....), continuera dans les prochaines années à servir le développement de Mauriac et son avenir.

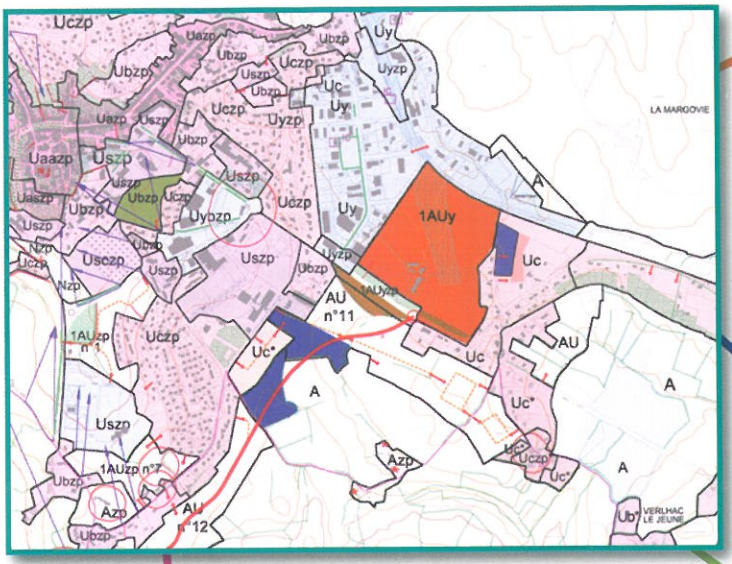

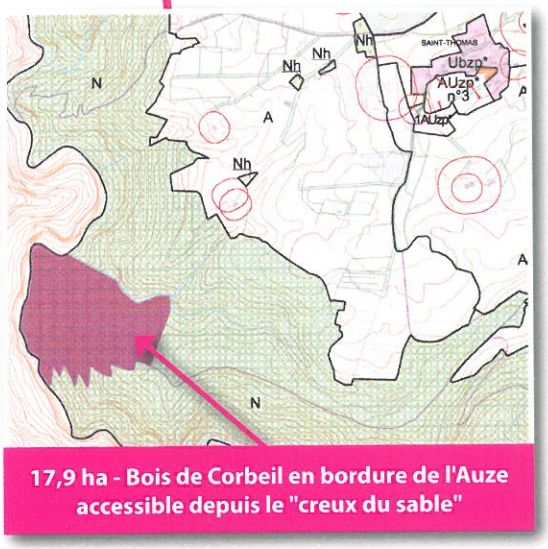

Par ailleurs, le fermier auquel le droit au bail a été racheté dans le cadre de la transaction continuera, au travers d'une mise à disposition précaire, à assurer l'exploitation et l'entretien des parcelles jusqu'à la vente ou la construction des terrains.

Le saviez-vous ?

Mauriac, c'est...

2 761 ha
de superficie

52 093 m
de voirie

246
logements sociaux

Marché aux bestiaux du Parc des Rédines

D'un système de "gré à gré" vers le cadran ?

Le marché aux bestiaux du Parc des Rédines est un marché "de gré à gré". Depuis le 1er décembre 2002, il est géré en régie directe par la commune et a accueilli, depuis cette date, 91 460 animaux. En 7 ans, en raison des nombreuses crises sanitaires qui se sont succédées (vache folle, fièvre aphteuse, FCO), la fréquentation a régulièrement chuté.

Face à ce constat et pour pallier aux difficultés rencontrées par la profession, la commune en partenariat avec l'association des éleveurs ELVEA Cantal-Puy de Dôme, a lancé une réflexion sur l'avenir du marché et notamment sur la possibilité de le transformer en un marché au cadran.

* **Réunion publique du 11 mai 2010 / En présence de Bernard Gauthier** (Président du marché au cadran de Moulins Engilbert et représentant de la FMBV), de **Sébastien Laporte** (Président des Jeunes Agriculteurs du canton de Mauriac), de **Daniel Costerousse** (Président d'ELVEA Cantal-Puy de Dôme), **de Gérard Leymonie et de nombreux éléveurs.**

Une étude de faisabilité est engagée par la commune pour estimer le montant de l'investissement et les modalités de mise en place et de fonctionnement d'un tel système.

Une réunion publique* rassemblant 200 personnes s'est tenue le 11 mai dernier au Parc des Rédines au cours de laquelle un point a été fait sur l'avancée de ce dossier.

L'occasion aussi pour le Maire d'exprimer sa demande pour une nécessaire implication des éleveurs, des commerçants et des différents partenaires de la filière dans la réalisation de ce projet qui ne peut être supporté par la commune seule.

Pourquoi le cadran ?
Ce système permettrait :
- ***de dynamiser les cotations et les ventes au travers des enchères***
- ***d'assurer la transparence des prix et des cours***
- ***d'apporter un paiement au comptant aux éleveurs***

Politique sociale : le PASS-FONCIER® mis en place sur le lotissement du Puy Sinalhac

Pour pouvoir construire ou acquérir un logement avec le Pass-Foncier, un ménage ayant la qualité de primo-accédant (c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années qui précèdent le dépôt de la demande de Pass-Foncier) et entrant dans le plafond de ressources du dispositif, doit aussi bénéficier d'une aide locale à l'accession accordée par une collectivité territoriale.

Son montant minimum est fixé entre 3 000 et 4 000 € en zone C et varie en fonction de la composition du ménage et de la localisation de l'opération.

C'est l'objet de la délibération du 7 juillet : **le Conseil Municipal a décidé de soutenir l'accession à la propriété des personnes répondant aux conditions légales permettant de bénéficier de la majoration du prêt à taux zéro et du Pass-Foncier ; ceci sous la forme d'une subvention de la commune accordée aux ménages, selon les critères suivants :**

- Le bénéfice de ces subventions est réservé aux **ménages faisant construire un logement dans le lotissement du Puy Sinalhac (Val Saint-Jean).**

Lotissement du Puy Sinalhac
Les travaux des réseaux et de voirie se terminent

- Le montant minimal de ces subventions est de 3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à trois et de 4 000 € si le nombre d'occupants du logement est supérieur ou égal à quatre.

Autres avantages :
- Le bénéficiaire d'un Pass-Foncier obtient une TVA à 5,5 % pour la construction de sa maison (au lieu de 19,6 %)
- Le paiement du foncier est différé dans le cadre d'un bail à construction (report de l'acquisition du terrain à l'issue du remboursement de la construction).

En raison des restrictions budgétaires de l'Etat, il est impératif que les dossiers soient signés avant le 31 décembre 2010.

BRÈVES

Elections Régionales
Les résultats à Mauriac

1ER TOUR : 14 mars 2010

Inscrits : 3 025 / Votants : 1 388

Exprimés : 1 335 / Participation : 44,13 %

Liste conduite par :	*Résultats*
Michel FANGET / Auvergne démocratique	**3,60%**
Alain MARLEIX / Union pour l'Auvergne	**45,47 %**
Christian BOUCHARDY / Europe Ecologie Auvergne	**6,29 %**
Eric FAUROT / Front National	**5,17 %**
André CHASSAIGNE / L'humain avant tout	**7,94 %**
Alain LAFFONT / La Gauche 100% sociale	**2,70 %**
Marie SAVRE / Lutte ouvrière	**0,97 %**
René SOUCHON / L'Auvergne juste et solidaire	**27,87 %**

2ÈME TOUR : 21 mars 2010

Inscrits : 3 023 / Votants : 1 516

Exprimés : 1 434 / Participation : 47,44 %

Liste conduite par :	*Résultats*
René SOUCHON / Rassemblement pour l'Auvergne juste et solidaire	**47,49 %**
Alain MARLEIX / Union pour l'Auvergne	**52,51 %**

Santé
Acquisition de cinq défibrillateurs supplémentaires

En partenariat avec le Conseil Général et la Direction Départementale Jeunesse et Sports, la commune a décidé de faire l'acquisition de **cinq défibrillateurs semi-automatiques.** Deux d'entre eux seront installés au stade Jean Lavigne, un au gymnase, un autre au Val Saint-Jean et un à la salle des associations. Quant à celui déjà en place au stade Jean Lavigne, il sera déplacé à la salle de la Jeanne d'Arc. "*Ces équipements sont simples d'utilisation et permettent d'augmenter significativement les chances de survie en cas de malaise cardiaque*" ont rappelé **Pierre Ducros et François Richez, conseillers municipaux en charge de ce dossier, lors de sa présentation au conseil municipal.**

Coût de l'opération : 8 295 € HT.
Subvention de 3 750 € du Conseil Général du Cantal *(750 € par appareil).*

La navette estivale a repris du service

La navette circulant entre le centre ville, les villages et le plan d'eau du Val Saint-Jean chaque été fonctionne depuis le 3 juillet. Ce service est gratuit pour tous les usagers jusqu'au 27 août.

La plaquette d'information sur les **circuits effectués et horaires de passage est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme.**

Nouveaux horaires du centre aqua

Depuis le 1er juillet, le centre aqua est **ouvert non stop de 11h00 à 19h00, tous les jours** de la semaine sauf le lundi (ouverture à 14h00).

Renseignements, programme des activités et inscriptions aux cours de natation au 04.71.68.25.38.

Concours de fleurissement

Dans le cadre de sa politique d'embellissement de la ville, la Municipalité reconduit cette année le concours de fleurissement.

Les Mauriacois intéressés doivent se faire inscrire avant le 28 juillet à l'accueil de la mairie ou au 04.71.68.01.85.

Les administrations, commerces, cafés, hôtels et restaurants sont également invités à participer.

"Images d'elles" au musée

Le musée municipal accueille jusqu'au 30 septembre **une riche collection de plus de 200 souvenirs de couvent des 17ème, 18ème, 19ème et 20ème siècles fabriqués par les religieuses** : boîtes de nonnes, paradis, poupées conventuelles, cires, crèches...

Des éléments du patrimoine peu connus mais très précieux car ils permettent de mieux comprendre l'expérience spirituelle du monde monastique.

Zoom sur...

Les travaux

Basilique

Les grilles de la Basilique Notre Dame des Miracles ont été entièrement repeintes avec l'aide du Ministère de la Culture.

Fontaine Bd Monthyon

Des quilles ont été installées aux abords de la fontaine pour éviter le stationnement sur le trottoir (source de dégradation du pavage).

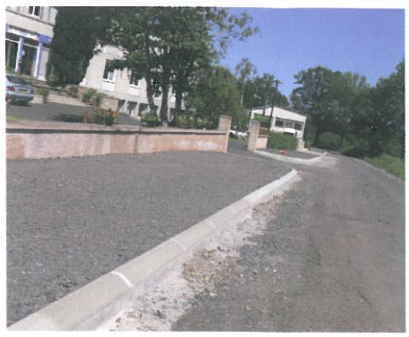

Route de l'IME et de Blandignac

Les travaux d'aménagement pour l'accès à la nouvelle carrière et les aménagements de sécurité aux abords de l'IME touchent à leur fin.

Pôle Petite Enfance

Le chantier se poursuit dans les délais impartis : livraison début 2011.

Terrains de tennis

Le court principal a été refait dans sa totalité et deux autres courts ont été rénovés.

Ecole Jules Ferry

Les travaux de réfection de la toiture ont débuté dès la fin des cours pour raisons de sécurité. La plus grande partie devrait être réalisée pour la prochaine rentrée.

Centre Hospitalier

Après plusieurs mois de chantier, la 3ème phase des travaux de construction de l'Unité de Soins Longue Durée est terminée.

Le nouveau bâtiment a désormais une capacité d'accueil de 100 lits dont 10 réservés à l'unité Alzheimer.

Il abrite également le self du personnel, les nouvelles cuisines, l'école d'aides-soignantes, le SSIAD, la lingerie, les archives...

La rénovation de la chapelle à l'arrière est d'une grande qualité.

Dernière minute : **Gérard Leymonie** vient d'être élu président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier qui remplace le Conseil d'Administration dans le cadre de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Chiens dangereux

Une nouvelle réglementation

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux et rendu **obligatoire la délivrance d'un permis de détention définitif pour les chiens de 1ère catégorie et de 2ème catégorie**, délivré par le Maire du lieu de domicile du propriétaire (remplace l'ancienne procédure de déclaration en mairie).

La délivrance du permis est subordonnée à la production des documents suivants : **identification et vaccination antirabique du chien ; assurance obligatoire garantissant la responsabilité civile du propriétaire de l'animal ; stérilisation de l'animal pour les chiens de 1ère catégorie ; compte rendu d'évaluation comportementale par un vétérinaire agréé ; attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux.**

Cette attestation est délivrée par un formateur agréé par la préfecture, à l'issue d'un stage d'une durée de sept heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents.

Les frais afférents à cette formation sont à la charge du propriétaire du chien.

Sanctions en cas de non respect

Des sanctions sont prévues pour les propriétaires de chiens de 1ère et de 2ème catégorie qui ne posséderaient pas ce permis à partir du 1er janvier 2010 (pouvant aller jusqu'à 3 mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende).

Les catégories

- **Chiens de 1ère catégorie : chiens d'attaque** (de type Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier, appelés communément « pit-bulls » ; de type Mastiff appelés « boer-bulls »; de type Tosa.
- **Chiens de 2ème catégorie : chiens de garde et de défense** (race ou type Rottweiler ; race Tosa et Staffordshire.

Contact : André BOCA, chef de Service de Police Municipale au 04 71 68 01 85 ou au 06 80 31 68 34

Conseils de la gendarmerie

La cybercriminalité et le citoyen : escroqueries n'en payez pas le prix !

1/ TRANSACTIONS VIRTUELLES : PERTES RÉELLES !

"Faites un virement pour acheter un article sur internet c'est plus simple !" vous conseille le site visité... Vous avez déniché une annonce proposant une voiture à un prix très attractif. Après plusieurs échanges avec le vendeur, vous recevez un courriel au nom du site visité définissant les modalités de paiement. Vous réglez sans vous méfier en passant par un service de transfert d'argent. En réalité, c'est le vendeur escroc qui vous a envoyé le courriel ! L' argent a été retiré le jour même. Vous ne recevez jamais le bien payé !

-> *CONSEILS*

- *Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une RENCONTRE avant la transaction*
- *Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer !*

2/ PHISHING : UN MAIL ÇA PEUT FAIRE TRÈS MAL!

"Je suis votre banque et j'ai besoin de votre mot de passe de connexion ! "

Vous recevez un courriel de votre banque vous demandant votre identifiant de connexion et le mot de passe de consultation de votre compte en ligne. Le courriel vous explique que votre banque a besoin de mettre à jour vos données de connexion. Le problème, ce n'est pas votre banque et votre compte est vidé !

-> *CONSEILS*

- *Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires.*
- *Je sais que ma banque ou tout autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel.*
- *En cas de doute, j'appelle directement ma banque !*

3/ L'ESCROQUERIE À L'HÉRITAGE !

"Aidez-moi à toucher mon héritage, vous ne le regretterez pas ! "

Vous recevez un courriel d'un inconnu qui vous propose de servir d'intermédiaire financier. Il se dit bénéficiaire d'un héritage conséquent qu'il ne peut toucher faute de moyens suffisants pour avancer les frais de succession. Il vous demande de lui avancer la somme et vous propose de toucher 20 % de l'héritage. Une fois l'argent envoyé par virement bancaire, le virement effectué, le contact se rompt et vous ne percevez jamais la somme promise !

-> *CONSEILS*

- *Je n'envoie pas d'argent à un inconnu via un service de transfert d'argent ou par virement bancaire.*
- *Je ne réponds jamais à ce type de proposition.*

PORTEZ PLAINTE !!!

Victime d'une escroquerie, déposez plainte auprès de votre Brigade de Gendarmerie locale. Munissez-vous du ou des transferts d'argent effectués, des références de la personne ou des personnes contactées (adresse de messagerie ou postale, pseudo utilisé, numéros de téléphone, fax, copie des courriels échangés...)

INFO ESCROQUERIES

0811.02.02.17

(Coût d 'un appel local)

"LE VAL SAINT-JEAN" : LA DESTINATIO

Destination Val Saint-Jean

L'Espace détente Mauriacois

Aux portes de la ville, autour de son plan d'eau de 9 ha, le site du Val Saint-Jean renové par la municipalité est devenu un lieu privilégié de promenades, de rencontres pour les mauriacois et les habitants des communes alentours et de villégiature pour les touristes.

En famille ou entre amis, on vient à Val Saint-Jean pour se balader, se baigner, profiter des nombreuses activités sportives et de loisirs... tout simplement se détendre.

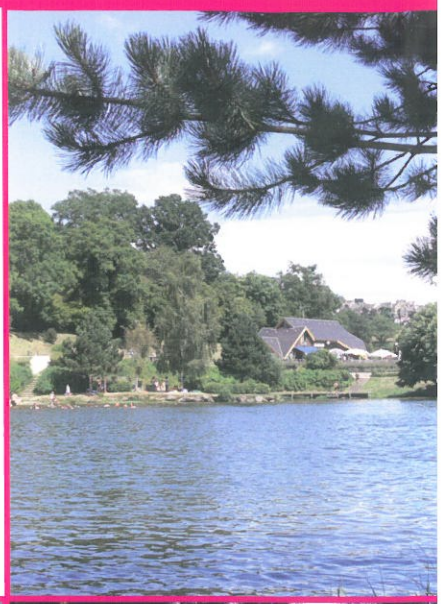

Centre aqua

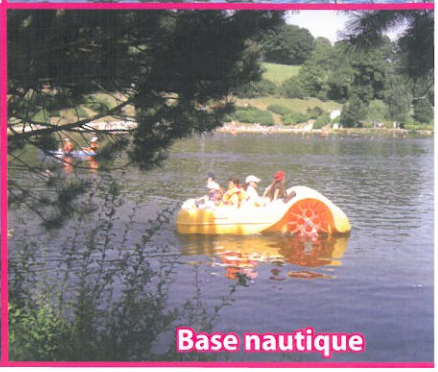

Base nautique

Des hébergements pour tous

Vos amis, les membres de votre famille cherchent une idée de destination pour leurs prochaines vacances... Soy parlez-leur de l'Espace de Tourisme " Le Val Saint-Jean, la Destination Nature !".

LE CAMPING 4*

Calme et tranquilité

Sur un terrain ombragé de 3 ha, le camping classé 4* est doté de **97 emplacements spacieux** (100 m²), délimités et installés en palier.

LES HUTTES-NATURE

Agréables et fonctionnelles

Installées dans un bosquet de sapins, **10 huttes nature** pour 2 à 5 personnes avec espace sanitaire commun.

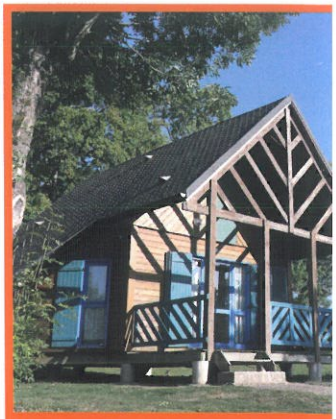

L

C

L'Espace de Tourisme "Le

meaux de 10 chalets tout

sonnes. **Ouvert toute l'an**

N NATURE !

Golf

Parc aventure

Snack-bar

OUVERT 7J/7
Tous les jeudis juillet et août
Soirée terroir et concert
SUR RÉSERVATION
04 71 68 17 40

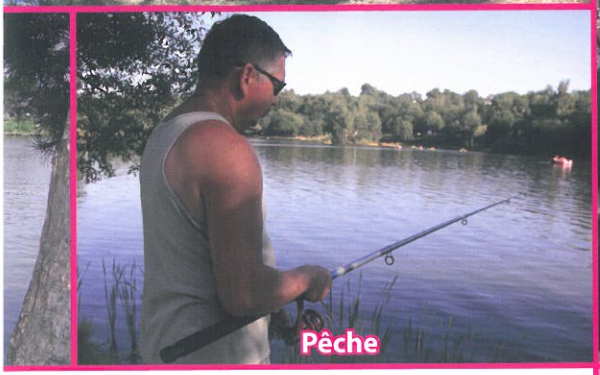
Pêche

ez les ambassadeurs de votre commune,

ES CHALETS
nfort et liberté
Val Saint-Jean" dispose aussi de **2 ha-**
onfort pouvant accueillir jusqu'à 6 per-
ée.

NOUVEAU

-> Val Saint-Jean est désormais doté **d'un parcours d'orientation : 4 circuits, 40 balises sur 2,5 km²**. Les cartes sont en vente à l'accueil du camping en juillet - août et à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac hors saison.

-> **Une borne de services** pour les campings-cars vient d'être installée à l'entrée de l'Espace de Tourisme. Elle fonctionnera toute l'année - Accès par carte bancaire uniquement.

2010
Nouvelle gestion, nouvelle équipe et nouvelle communication pour Val Saint-Jean

Depuis le 1er novembre, la municipalité a repris à son compte la gestion de l'ensemble du site. Une nouvelle campagne de communication a été mise en place pour l'occasion : nouveau logo, nouveaux documents promotionnels, site internet... Les premiers résultats sont très prometteurs.

Pour plus d'infos sur les activités, les services et les hébergements de l'Espace de Tourisme "Le Val St-Jean", demandez la nouvelle plaquette ou RDV sur www.tourismevalsaintjean.fr

LES ANIMATIONS

En images
Parmi les animations du semestre

1

2

3

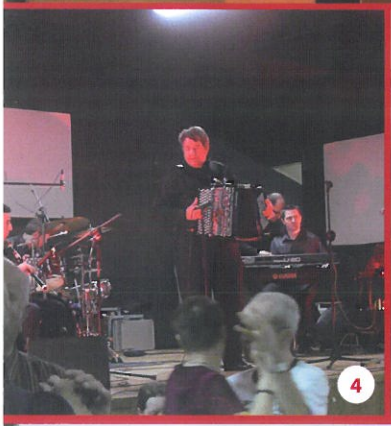
4

5

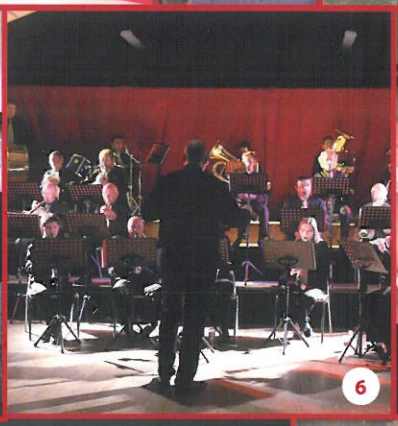
6

7

8

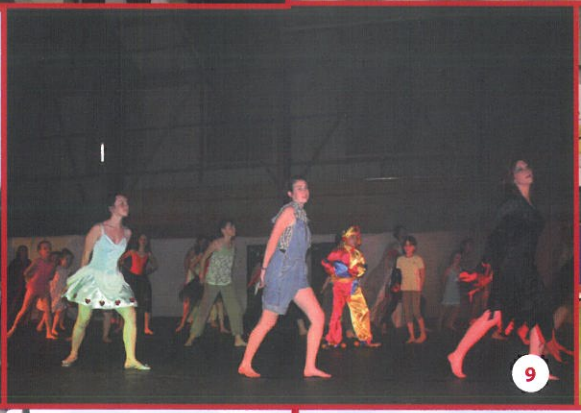
9

10

11

12

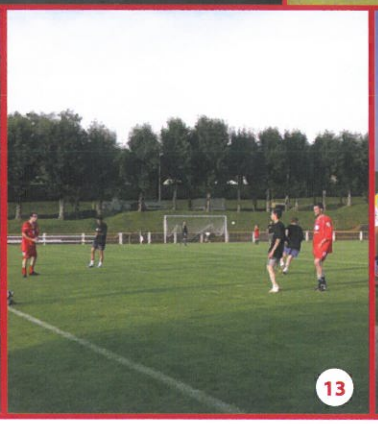
13

14

Légende

1) 19 janvier : Cérémonie des voeux en mairie en présence d'Alain Marleix, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales, des députés Descoeur et Bony et de Patrick Jézégabel, Sous-préfet - **2) 25 janvier** : Après-midi musical à l'Auzelaire à l'occasion de la galette des rois - **3) 14 mars** : Ligue d'Auvergne d'enduro organisée par le Moto Club - **4) 20 mars :** Gala d'accordéon de la Miremontaise - **5,6,7) 29 mai :** Inauguration de l'exposition 2010 du Musée municipal / Spectacle annuel de la Jeanne d'Arc / Soirée "Sports de combat" - **8) 6 juin :** Trial organisé par le Moto Club- **9) 12 juin** : Gala de l'Ecole de danse du Pays de Mauriac - **10) 18 juin** : Gala de gymnastique de la Jeanne d'Arc - **11) 19 juin** : Passage du Rallye du Sancy - **12) 21 juin** : Plantation de fleurs par les enfants de la garderie en partenariat avec le Don du Sang - **13) 25 juin** : Tournoi corporatif de foot - **14) 26 juin** : Randonnée "La Gentiane" organisée par l'Amicale Cyclo.

Semaine des Sports 8 au 18 avril 2010

Sports et jeux d'adresse au menu de la 13ème édition

Après avoir créé l'événement en 2009 en installant une patinoire synthétique sur la place G.Pompidou, la ville de Mauriac a encore innové cette année en aménageant, à la halle des sports, un espace de 800 m² consacré aux "sports et jeux d'adresse". Autre point d'orgue de la manifestation, le 10ème défilé du Tennis Passing Shot.

Salle de jeux installée à la halle des sports

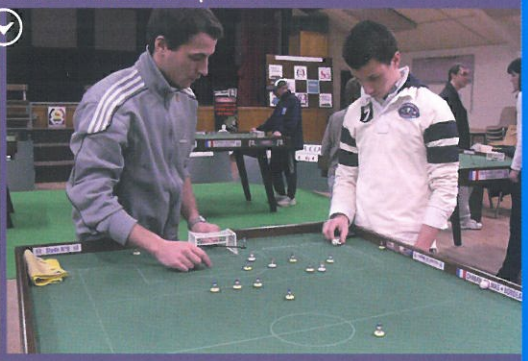

10ème édition du défilé de mode du Tennis Passing Shot

Parmi les autres activités de la Semaine

Initiation golf

Matinée bambins sport

Randonnée au départ de Drugeac

Soirée poker

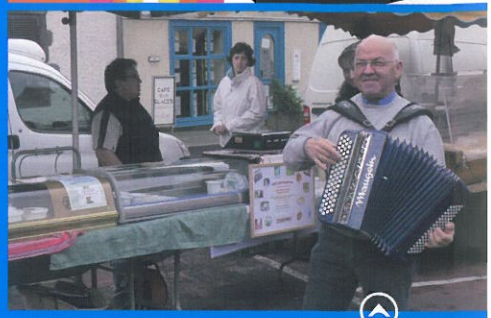

J-Charles Malbec sur le marché

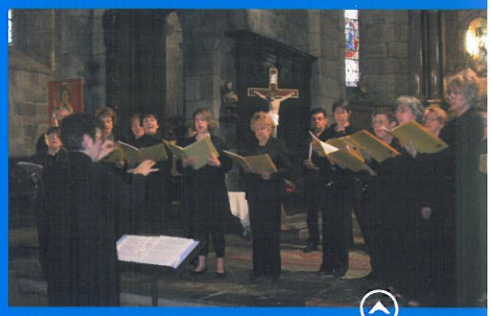

Canta l'Auze à la basilique

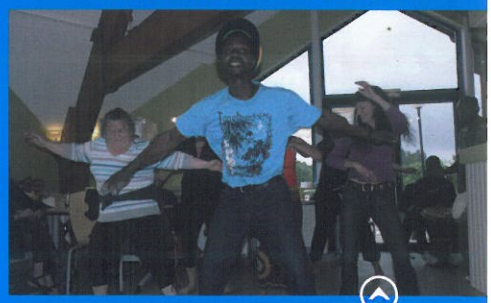

Mazava'té au Snack-bar de Val St-Jean

Podium halle des Sports

LES MAURIACOIS À L'HONNEUR

Trophée des entreprises cantaliennes

La SARL Albessard lauréate

Chaque année dans le cadre de la manifestation "le Mois de l'entreprise", la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal récompense quatre entreprises du département.

Au palmarès 2010 de la reprise d'entreprises, c'est la SARL mauriacoise Albessard qui a été désignée par le jury.

L'entreprise comptait 6 salariés quand Alain Albessard a repris cette activité le 7 janvier 2008, elle en compte aujourd'hui 21 et une apprentie.

Remise des prix à la CCI à Aurillac le 22 avril 2010

Médailles du travail

Au Centre Hospitalier

Dix neuf agents du Centre Hospitalier ont été récompensés lors de la cérémonie des voeux au personnel pour plus de trente années de bons et loyaux services dans la Fonction Publique Hospitalière.

A la mairie

A l'occasion de la cérémonie des voeux organisée à l'attention des agents communaux, **Andrée Delbos et Gilles Delbos ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 30 ans et 20 ans passés au service de la collectivité.**

Médaille de la Famille Française

Deux mamans mauriacoises décorées

Dimanche 31 mai, à l'occasion de la Fête des Mères, **Andrée Chaumeilles** et **Colette Marche**, respectivement maman de cinq et quatre enfants, ont été décorées par Gérard Leymonie de la médaille de bronze de la Famille Française.

Honneur national

Les anciens combattants distingués

A l'initiative du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants Hubert Falco, les anciens combattants de la seconde guerre mondiale ont reçu un diplôme d'honneur en reconnaissance de leur action pour la France.

*Remise officielle des diplômes à **Firmin Peyralbes** et **Joseph Roche** en marge de la cérémonie du 8 mai, en présence de Patrick Jézégabel, Sous-préfet.*

*N'ayant pu assister à la cérémonie, **Messieurs Bel, Blanchard, Deleuze, Dufayet, Grange, Imbault et Tréal** se verront remettre prochainement leur diplôme à domicile par Gérard Leymonie.*

Haut niveau pour les sportifs mauriacois

Les succès se poursuivent

Ils n'en finissent pas de se distinguer... Dans nos derniers numéros, nous faisions déjà l'écho de leurs excellents résultats. Au cours du dernier semestre, nos sportifs ont continué à porter haut le pavois mauriacois.

Lors des frimas de janvier, les premiers à s'illustrer sont les judokas avec **Marie Mampon** qui intègre le top 10 national et **Mathieu Dridi** qui obtient la ceinture noire. **Les fcamettes** montrent aussi le bout de leur nez en devenant championnes du Cantal de futsal.

Pour clore ce premier mois, **Fred Bourlange** est sacré vainqueur du trophée Andros et empoche le titre de champion de France. Un peu plus tard, **les gymnastes de la Jeanne d'Arc** deviennent, elles, championnes d'Auvergne à Mozac. C'est sur les tatamis brivistes que **Dorian Boutal**, licencié au Karaté Club Bortois, obtient son titre de champion du Limousin minime pendant que **Maurice Détony** fête ses quarante ans d'arbitrage.

Le printemps arrive enfin et par la même le maintien **des rugbymen** en fédérale 3 après une ultime joute disputée à domicile face à Issoire devant plus de 700 spectateurs.

Ce beau temps tant attendu favorise l'éclosion du jeune golfeur **Alexandre Fabre** qui termine 4ème à l'open international de la Grande Motte et qui a reçu, pour cette performance le trophée du "sportif cantalien" pour sa sélection en équipe de France.

C'est cependant sous la pluie de mai que **les membres du vélo club** organisent avec succès les championnats départementaux de cyclisme durant lesquels 4 titres tombent dans l'escarcelle du club. Alors que **la Jeanne d'Arc** termine 6ème au championnat de France de team gym à Bordeaux, **Jérôme Galvaing** annonce son départ du FCAM après 7 ans de coaching des seniors.

Juin est également synonyme de succès : **les fcamettes et les U18** remportent la coupe du Cantal à Ydes et **les tennismen du TPS** accèdent à la R1 et sont vice-champions d'Auvergne. Bon sang ne saurait mentir : la judoka **Laure Mampon**, la sœur de Marie, est sélectionnée pour la Coupe de France cadettes, qui se dispute à l'Institut National de Judo de Paris.

Les lauréats des "Trophées Groupama" 2010
Catégorie junior : Alexandre Fabre / **Catégorie senior** : Fred Bourlange

La Jeanne d'Arc

Dorian Boutal

Racing Club Mauriacois

Alexandre Fabre

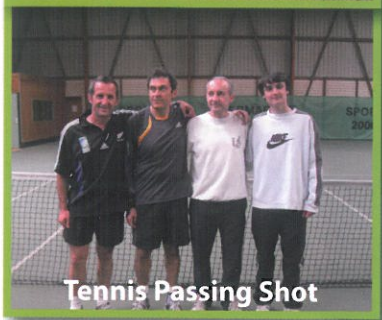
Tennis Passing Shot

Cérémonie de remise des prix en mairie le 19 mai 2010

Illuminations de Noël

Les résultats du concours

Catégorie "Maisons"
1er prix : Jonathan Pautaire
2ème prix ex aequo : Eric Conne, Patrick Gilles, Joseph Rinieri, Marie Coruble

Catégorie "Balcons-Fenêtres-Façades"
1er prix : René Bounhoure
2ème prix ex aequo : Hervé Chalvignac, Valentin Juillard, Victor Pomarat.

Catégorie "Édifices publics"
1er prix : comité des fêtes Crouzit-Haut

Nouveau visage mauriacois

Patrick Jézégabel
Sous-préfet de l'arrondissement de Mauriac depuis janvier 2010

Après l'école... encore l'école !

L'Ecole Municipale des Sports séduit les petits et les grands

Créée en janvier 2002, l'Ecole Municipale des Sports est un concept unique dans le département.

L'EMS s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les établissements situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Les objectifs

Véritable interface entre le milieu scolaire et le monde associatif, l'EMS offre aux enfants la possibilité **de découvrir et de pratiquer, après les cours, à raison d'une séance hebdomadaire, de nombreuses activités physiques et sportives** durant la période scolaire.

L'objectif de ce dispositif est aussi d'initier le plus grand nombre à un maximum de disciplines pour **faciliter ensuite leur adhésion en club ou association.**

Les objectifs pédagogiques des activités sont fixés sur l'année et structurés au sein de modules : l'enfant et l'espace, l'enfant et les sensations, l'enfant et les objets, l'enfant et les autres, l'enfant et l'environnement.

La fréquentation

Chaque année depuis sa création en 2002, l'EMS accueille **une centaine d'enfants.**

Les activités

Chaque module est alors décliné en plusieurs activités.

Pour les plus jeunes (3-6 ans), il

s'agit en priorité d'activités qui permettent **le développement de la psychomotricité** : jeux d'adresse, parcours d'équilibre, jeux d'opposition...

Après 6 ans, le programme proposé s'organise autour **d'activités existantes sur Mauriac en matière de sports individuels** (tennis, badminton...) et **collectifs** (foot, hand, rugby...) mais est aussi agrémenté par des **activités moins pratiquées sur le territoire** (boxe, athlétisme, baseball, hockey...) ou par des **activités nouvelles** (kinball, ball bouncer, gouret...).

En fin de saison, avec l'arrivée du beau temps, les jeux d'intérieur laissent place **aux activités de pleine nature** (VTT, tir à l'arc, course d'orientation et piscine).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les activités 2010/2011 reprendront début octobre. Une séance d'inscriptions aura lieu fin septembre.

Plus de renseignements auprès du Service Municipal des Sports au 04.71.68.05.22.

L'école est finie

Une année scolaire riche en découvertes à Jules Ferry

Plusieurs projets artistiques, scientifiques, culturels, linguistiques et sportifs étaient au programme. En parallèle des cours, de nombreux ateliers, visites, spectacles et autres activités... ont ainsi jalonné l'année scolaire 2009/2010 des écoliers du groupe scolaire Jules Ferry.

Défi sciences

Découverte du centre des impôts

Séjour linguistique

Spectacle d'Hippo Tam Tam avec le SIETOM

Visite d'une exploitation opération "ferme ouverte"

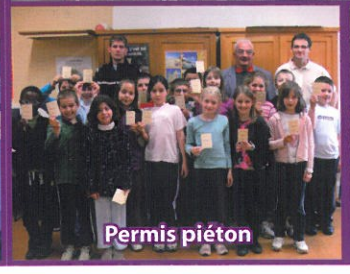

Permis piéton

Journée carnaval

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Les entreprises cantaliennes au lycée
Exposition et rencontres autour de "FIERS"

Du 26 janvier au 15 février dernier, le lycée Marmontel a accueilli l'exposition FIERS qui présente 33 des entreprises les plus innovantes du Cantal à travers les témoignages de leurs prestigieux clients en France et à l'étranger.

Initiée par Cantal Expansion (Agence de Développement Économique du Conseil Général) et déclinaison de l'ouvrage du même nom édité il y a quelques mois, **l'exposition "FIERS"a été inaugurée à Mauriac, au lycée Marmontel,** avant de circuler dans **d'autres points du département et du territoire national** (lycées, universités, aéroports, aires d'autoroutes, hypermarchés...).

Le jour du vernissage, Cantal Expansion et Marie-Line Mignon, proviseur, ont organisé **un débat entre les lycéens de la filière économique et 3 chefs d'entreprises cantaliennes :** Mathieu Piganiol (Parapluies Piganiol), Jean-Jacques Vermeersch (Distillerie Couderc), Jean-Paul Guyomard (Sacatec).

Une occasion donnée aux jeunes d'échanger avec les professionnels sur leurs préoccupations vis-à-vis du marché du travail, sur le contexte actuel de crise, sur les stratégies d'évolution de leurs structures notamment en matière de développement durable... **et une démonstration de l'opportunité d'entreprendre et de réussir dans le Cantal.**

Rencontre-débat avec les chefs d'entreprises en présence de Gérard Leymonie, Président de Cantal Expansion, et de Patrick Jézégabel, Sous-préfet.

Le **C**entre de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement est **ouvert du 5 juillet au 20 août**, du lundi au vendredi. Les animateurs accueillent les enfants **de 8h00 à 18h00.**

Les plages horaires :

> *Activités : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 17h00*
> *Accueil : 8h00-9h30 ; 11h30-12h00 ; 13h30-14h30 et 17h00-18h00*

Activité vidéo "Les 3 petits cochons" en 2009

Au programme de cet été : diverses activités socio-éducatives et sportives mais aussi des sorties à la journée et des sorties piscine autour de **plusieurs thématiques**.

En juillet pour les 4 - 7 ans	En juillet pour les 8 - 16 ans
Jeux et histoires	**La coupe du Monde**
Saveurs et papilles	**Le Festival de Cannes**
Le monde du cinéma	**Le Moyen-Age**
Découverte de la nature	**Le tour du Monde en 80 jours**
En août pour les 4 - 7 ans	En août pour les 8 - 16 ans
Voyage au Moyen-Age	**A la conquête de l'Ouest**
Fais-moi peur !	**Apollo 15**
Cirque et magie	**Elle tourne à l'envers la planète**

QUELQUES RAPPELS :

Les inscriptions sont **obligatoires** :
- pour le service de restauration
- les sorties à la journée

Pour s'inscrire, se munir des pièces suivantes :
- carnet de santé
- n°allocataire CAF ou MSA
- montant du quotient familial
- certificat de non-contre indication aux activités sportives

Pour plus de renseignements, pour obtenir le programme détaillé des activités, contactez le **CLSH au 04.71.68.20.24 ou le Service des Sports : 04.71.68.05.22**

Tourisme

Ça roule à nouveau pour le vélorail

Réunis en conseil communautaire le 15 juin dernier, les élus du Pays de Mauriac ont décidé de gérer en régie directe l'exploitation du vélorail.

Ouvert cette année entre Drugeac et Salins en attendant la consolidation définitive de l'éboulement du talus de Salins, il le sera l'année prochaine sur la totalité de la voie entre Mauriac et Drugeac.

Le premier départ de la saison 2010 des **"Draisines du Pays de Mauriac" a été donné le 9 juillet.**

Le rendez-vous est fixé à la gare de Drugeac en direction de la cascade de Salins pour **deux heures de balade à la découverte d'un patrimoine ferroviaire exceptionnel.** Sur les 7,2 kms aller-retour parcourus, les visiteurs découvrent **3 tunnels et 3 viaducs.**

Trois saisonniers assurent l'accueil et l'accompagnement des trois trajets effectués chaque jour.

La Communauté de Communes vient par ailleurs de faire l'acquisition de l'emprise de la voie ferrée de Mauriac à Vendes. Une étude va être prochainement lancée pour l'aménagement touristique de la voie (piste verte...)

Les Draisines du Pays de Mauriac

-> ***Ouverture selon météo***

- **Juillet et Août** - 7 j/7
- **Septembre** - Jeudi, vendredi, samedi et dimanche
- **Octobre** - Sur réservation

-> **3 horaires de départ : 10h30,14h30,17h00**

Arriver une 1/2 heure avant l'horaire de départ en gare de Drugeac pour prendre connaissance des consignes.

-> **Tarif :** 20 € la draisine

-> Une draisine transporte **4 adultes ou 2 adultes et 3 enfants - de 10 ans** - Sièges bébé à disposition

Réservation obligatoire
Gare de Drugeac - 04.71.40.54.18.
OT Pays de Mauriac - 04.71.67.30.26.

Environnement

Nouvelle collecte de printemps des plastiques agricoles

La Communauté de Communes du Pays de Mauriac et le GVA Mauriac-Pleaux-Salers ont organisé, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, une nouvelle collecte des plastiques agricoles auprès des agriculteurs du territoire, les 22 et 23 avril derniers.

Deux points de collecte ont été mis à disposition des agriculteurs : le Parc des Rédines à Mauriac et le Pont de Flore entre Méallet, Auzers et Moussages.

Le GVA a mobilisé les professionnels et assuré la surveillance des lieux de dépôt, tandis que la Communauté de Communes a organisé les sites de dépôt et financé le traitement des plastiques.

Le nombre de participants a nettement augmenté depuis l'année dernière, passant de 56 à 81. Les quantités collectées (30 tonnes) sont toutefois sensiblement identiques à celles de 2009 en raison des conditions météorologiques plus favorables au séchage naturel du foin durant l'été 2009 qu'à l'ensilage. Environ 22 tonnes de plastiques ont ainsi pu être recyclées, notamment dans la fabrication de sacs poubelles à Viviez, dans l'Aveyron.

Des déchets indésirables (pneus, batteries, bâches souillées) sont hélas toujours présents.

Chaque exploitant concerné a reçu une attestation prouvant sa participation et la bonne élimination de ses déchets.

Dans le même esprit, le GVA et la Communauté de Communes encouragent les exploitants à participer aux prochaines collectes spécifiques de bigs bags et sacs d'engrais, d'emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) et de produits phytosanitaires non utilisés (PPNU).

Une nouvelle collecte des plastiques aura lieu l'année prochaine. Les exploitants sont donc invités à les conserver et si possible dans un lieu bien drainé pour éviter les salissures pour un meilleur recyclage.

Pont de Flore

Parc des Rédines

Solutions JEU
Mauriac Infos N°3

La question insérée dans le dernier numéro de "Mauriac Infos" était : *quel poète célèbre a écrit ces quelques vers sur Mauriac ?*

"C'est une ville paysanne
où l'on entend parler patois
mais qui, parmi ses humbles toits,
tel un fin bijou dans un écrin de basane
cache une église d'autrefois
une antique perle romane"

Réponse : Arsène VERMENOUZE

Merci et bravo à tous les participants qui ont gagné ***le panier gourmand 2010*** *distribué sur le territoire par l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac.*

JEU
Mauriac Infos N°4

CHARADE

Mon premier est la femelle du sanglier
Mon deuxième se dit de quelqu'un qui porte préjudice
On trouve mon troisième à Guérande
Mon quatrième est un parasite animal

Mon tout est l'événement de l'été à Mauriac

Que suis-je ?

.....

-> Indice en dernière de couverture

Pour participer, retournez votre coupon complété à :

Mairie - "**Jeu Mauriac Infos N°4**"
Place Georges Pompidou / BP 59
15200 MAURIAC

NOM / Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Age : ..... Tél : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

UN CADEAU OFFERT PAR LA VILLE DE MAURIAC POUR LES BONNES RÉPONSES

La parole aux élus de l'opposition

C'est un choix politique....

Cette phrase est la réponse que nous avons eu lorsque nous avons proposé de diminuer légèrement les subventions aux associations pour aider le secours populaire, le secours catholique et les restos du coeur.

Nous avons été très surpris de voir qu'en temps de crise et de restriction budgétaire on nous propose de surévaluer d'un Million d'EUROS l'estimation des Domaines pour l'acquisition de la propriété Marty alors que le marché foncier se rétracte fortement!!

Au risque de nous répéter nous constatons toujours que l'école Jules Ferry prend l'eau , les travaux sont enfin programmés mais seront-ils terminés à la rentée ?

Les bâtisses du centre ville menacent toujours de s'écrouler...

Il existe un contraste entre les belles avenues et certaines rues dépourvues de goudron.

Les chemins ruraux sont mal entretenus et certains non encore fauchés à ce jour.

Des économies sont faites sur l'achat des jeux pour enfants mais ils ne sont pas homologués donc certains sont hors service.

Le budget prévoit 100000 € pour les caméras de surveillance alors que l'on pourrait créer des postes de prévention.

Des terres agricoles vont disparaître pour créer une zone commerciale et rien n'est prévu pour dynamiser le centre ville.

Nous sommes toujours interdits de siéger en communauté de commune qui traite pourtant du développement économique,touristique et agricole du secteur.

Nous ne partageons pas cette politique et nous continuerons de la combattre.

Bon été à tous les Mauriacois et aux visiteurs de notre belle région.

Jean-Marc ROYER
Marinette AUDRERIE
Didier DELTHEIL
Claire TESTU-VIALANEIX

FÊTE DU VAL SAINT-JEAN

SAMEDI 31 JUILLET

toute la journée : tournoi de beach rugby, accueil de l'**Auvergne Rugby Tour 2010**
proposé par la ville de Mauriac et le Rugby Club Mauriacois

à partir de 19h30 : **repas champêtre** (Menu auvergnat - Adulte : 12 € - Enfant : 8 € / Vente des tickets sur place) et **soirée dansante "variété-show"** gratuite avec l'orchestre "**Agora Fiesta**".
organisé par la ville de Mauriac et le Rugby Club Mauriacois

DIMANCHE 1ER AOÛT

à 15h00 : **spectacle de force basque**
à 18h30 : **apéritif-concert au snack-bar** animé par "La Jeanne d'Arc" et "Star Love Music"
organisés par la ville de Mauriac et Mauriac-Animation

PODIUM MUSICAL

JEUDI 5 AOÛT

Place de la Poste

à partir de 21h00
organisé par la ville de Mauriac et Mauriac-Animation

1ère partie: "Star Love Music"
Vers 22h00 : groupe "Sangria Gratuite"
Fin de soirée : "Star Love Music"

-> En cas de mauvais temps, le spectacle se déroulera à la halle des sports

LES NUITS CELTIQUES

VENDREDI 20, SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AOÛT

VENDREDI 20 AOÛT / MAURIAC

organisé par Mauriac-Animation

à 18h00 : animation des rues et apéritif-concert avec "The Rebel Sheep Pipe Band"
à 21h00 : accueil du public place G.Pompidou par "The Rebel Sheep Pipe Band"
à 21h30 : concert "Un voyage en Ecosse" de Joanne Mc Iver et Christophe Saunière à la Basilique Notre-Dame-des-Miracles / Adulte : 8€ - Enfant : 5 €
à 23h00 : animation place G.Pompidou avec "The Rebel Sheep Pipe Band"

SAMEDI 21 AOÛT / CHALVIGNAC

organisé par le comité des fêtes et la municipalité

à 18h00 : animation du marché de pays avec "Orujo"
à 21h00 : accueil du public par "Orujo"
à 21h45 : concert de "Doolin" final avec "Orujo"

DIMANCHE 22 AOÛT / MAURIAC

Concert Place G.Pompidou
organisé par la ville de Mauriac et Mauriac-Animation

à 21h00 : Finan
à 21h45 : Gerry Carter & The Celtic Living Spirit
à minuit : Ffr Celtic Fiesta

-> En cas de mauvais temps, le spectacle se déroulera au gymnase

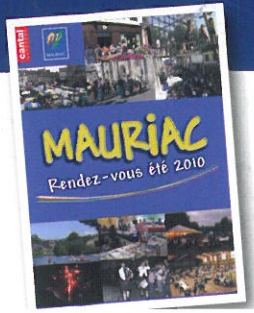

Demandez le programme de l'été 2010 !

Programme complet des animations estivales disponible à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac et sur www.mauriac.fr